



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE DE THUIN (Partie I)

La section de Leers-et-Fosteau

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelinnes



Boussois

Table des matières

Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

1. Introduction

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

• Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour celles de Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

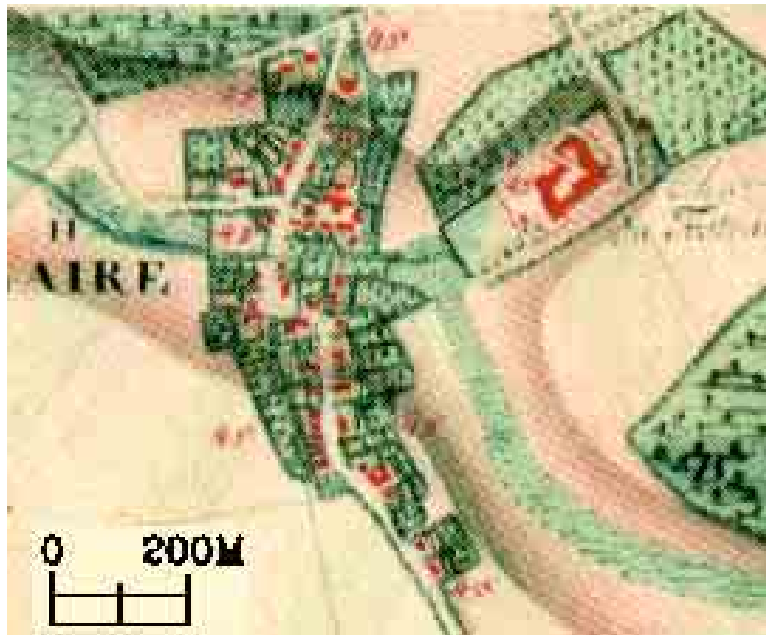
- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.



A

Source : Crédit communal



B



C

A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

En 868-869, le village de Leers, vraisemblablement ancien, faisait partie du domaine de l'abbaye de Lobbes. L'abbaye d'Aulne y possédait aussi une seigneurie dès le XIIème siècle. La seigneurie du Fosteau fut créée en 1235 par l'abbé de Lobbes et possédait son propre échevinage. Les plus anciens vestiges du château remontent aux XIVème et XVème siècles (maison forte). La carte Ferraris montre les deux entités distinctes, d'une part le hameau de Laire situé le long d'un axe routier, peut-être préexistant, joignant Lobbes et Thuin à Beaumont et d'autre part, plus à l'est, le site du château du Fosteau. Deux chapelles sont citées à partir du XVème siècle, l'une à Leers, l'autre au Fosteau.

Le hameau de Leers s'étale suivant un axe plus ou moins rectiligne nord-sud. Les implantations sont soit parallèles, soit perpendiculaires à la voirie. Celle-ci est recoupée à mi-hauteur par le ruisseau de la fontaine Claus qui alimente l'étang du château.

- Parallèle au ruisseau, au nord de celui-ci, se dessine l'axe est/ouest de la rue de France qui n'est pas encore bâtie et qui constitue un axe de liaison vers Fontaine-Valmont. Au nord, la prolongation par la rue Mathé, non bâtie, bordée par le bois Lion, est visible. Dans l'axe de la rue de France, un alignement de bâtisses correspond vraisemblablement au départ de la rue Bastin menant à un ensemble de bâtiments plus ou moins en quadrilatère, peut-être l'actuelle ferme Bastin.
- Au sud du ruisseau, apparaît une place quadrangulaire où aboutit une voirie courbe correspondant aux axes des rues Coq d'Aousse et Seutin.
- A l'ouest, les installations du château se présentent comme un quadrilatère ouvert au nord-ouest (avant la modification de l'aile ouest reconstruite au XIXème siècle).

B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu du XIXème s.)

- La principale modification est l'implantation de la nouvelle chaussée reliant Lobbes à Erquelines et Beaumont : la rue de Sartiau, achevée en 1842 grâce aux fonds privés du marquis d'Aoust, seigneur du Fosteau. Elle traverse le noyau villageois de part en part. Au bord de celle-ci, à proximité de l'allée du château est installée l'auberge-relais Tournebride.
- A proximité du croisement avec la rue de France, se trouve l'église protestante élevée en 1849 par le marquis d'Aoust qui, dans le sillage de sa conversion, avait entraîné celle d'une partie de la population locale. Il avait fondé une clouterie à l'intention des nouveaux convertis. Une croissance démographique est enregistrée au milieu du XIXème siècle (423 habitants en 1846 pour 275 en 1801). On remarque aussi la coexistence des deux cimetières catholique et protestant.
- La rue Mathé est sensiblement plus bâtie. L'indication d'une place publique apparaît sur le site où se trouve actuellement l'école. On prévoyait peut-être une plus grande extension vers le nord du village. Le tracé de la rue Mathé est apparemment légèrement modifié.
- Le départ de la rue Blampain est clairement indiqué.
- Quant au site du château, différentes constructions ont été annexées du côté est (la ferme construite en 1839) et ajoutées au nord.

C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours

Il y a peu de modifications dans le tracé des voiries, si ce n'est la continuation de la rue Blampain et sa jonction avec la rue Bastin. Au niveau du bâti, des constructions modernes de type pavillonnaire prolongent la rue de France dans une typologie qui ne s'intègre pas dans l'alignement mitoyen du début de la rue.

Au Plan de secteur, l'ensemble du village est repris en zone d'habitat à caractère rural, dans une zone qui s'étend très fortement au sud-est jusqu'au hameau de Tacfesse (autrefois Tacquefosse). Le château et un important périmètre autour de celui-ci sont repris en site classé et représentent une superficie d'environ 25 hectares. Le château lui-même et son accès depuis la rue de Sartiau est en zone verte de parc.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants²

A. Les ambiances urbaines

Au vu de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, on peut regrouper le patrimoine autour de deux pôles, d'une part, le site du château et d'autre part, l'ancien hameau de Leers : pour ce dernier, l'unité du noyau bâti est aujourd'hui complètement brisée par la présence de la rue de Sartiau, voie à circulation rapide.

I. Le site du château du Fosteau.

II. Le noyau bâti :

- l'église et la rue de France;
- la rue Mathé;
- les rues Blampain, Coq d'Aousse et Seutin.

² Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. Le site du château du Fosteau



1. Le château du Fosteau : vue d'ensemble avec cèdre.

Le château-ferme du Fosteau constitue un patrimoine remarquable tant pour sa qualité architecturale que pour son ancienneté : la partie constituée par la maison forte remonte aux XIV^{ème}-XV^{ème} siècles et possède encore une physionomie médiévale que l'on perçoit ici dans la sobriété du haut volume cubique en moellons ponctué de tours d'angle circulaires et le caractère défensif marqué par les murs aveugles.

Bien mis en valeur, il est un point d'orgue pour toute l'entité. La vocation commerciale que lui ont attribuée ses nouveaux propriétaires est positive puisqu'elle permet une certaine accessibilité, ce qui offre aux Thudiens la possibilité de s'approprier ce patrimoine. Le château et ses dépendances sont classés comme monument depuis 1979 et les alentours comme site.

Le château est l'édifice le plus cité de l'entité par les habitants consultés. Il recueille ces suffrages pour son cadre comme pour son entretien et surtout les possibilités de visites offertes à un large public. Le jardin qui compte plusieurs arbres remarquables met en valeur l'édifice. Le tout est rendu d'autant plus attractif qu'il est illuminé de façon très judicieuse.



2. Le château depuis la rue du Marquis.

Visuellement bien situé par rapport à la rue de Sartiau, le château s'inscrit, telle une silhouette isolée et majestueuse dans le paysage de plateau du sud de la vallée de la Sambre : il est un point de repère fort.



3. Dépendances du château.

Jouxtant le noyau ancien du château qui comprend un logis seigneurial et une basse-cour, une deuxième ferme a été ajoutée au début du XIX^{ème} siècle : elle est inscrite dans le mur d'enceinte dont l'angle est marqué par une tour circulaire.



4. Cour intérieure du château.

Les bâtiments se répartissent autour d'une vaste cour polygonale. Cette vue nous montre le logis seigneurial avec, au centre, la partie médiévale constituée par deux niveaux en moellons et un étage en briques percé de fenêtres à croisées en pierre typiques de cette époque. Un bâtiment a été accolé à droite à la fin du XVIIIème siècle et reflète le style classique caractérisé par l'ordonnance régulière des travées et l'usage de la pierre pour les encadrements des fenêtres, les bandeaux les reliant et les chaînages d'angle.

5. Pierre décorée d'un blason daté de 1599.

Une pierre insérée dans la façade du logis est décorée d'armoiries qui rappellent le souvenir d'un seigneur du Fosteau de la fin du XVIème siècle, Nicolas de Marotte. La seigneurie du Fosteau est créée en 1235 par l'abbaye de Lobbes dont dépendait alors le village. Les seigneurs et leurs descendants occupent le château jusqu'en 1981, date où il est vendu à un antiquaire.



II. Le noyau bâti



6. Eglise et rue de Sartiau.

L'église Saint-Nicolas se situe en léger retrait par rapport à la voirie. Son style très sobre rappelle son histoire particulière : ancien lieu de culte protestant, elle a été construite en 1849 par le marquis d'Aoust, seigneur du Fosteau, qui, converti à cette religion, souhaitait rallier l'ensemble du village.

Le bâtiment est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

Avec la rue de France et l'ancienne maison communale, elle pourrait donc constituer un ensemble pour donner une impression de village.

Le village ne possède pas de place à proprement parler, pourtant : *pour certains habitants, le centre est là, malgré le danger de la chaussée et le peu d'aménagements.*

7. Petite chapelle murale rue Bastin.

Les chapelles et potales qui ponctuent les rues des villages sont parfois réduites à leur plus simple expression : ici, une petite niche rappelant la volonté des habitants de placer leur habitation sous la protection de l'un ou l'autre saint.

On remarque les traces d'un ancien crépi qui, vraisemblablement détérioré, a été enlevé. La perte des revêtements d'origine s'accompagne d'une perte de l'aspect ancien et du caractère patrimonial.





8. Rue de France vers la rue de Sartiau.

Le tracé de la rue de France est ancien et se situe sur l'axe de liaison avec Fontaine-Valmont. Toutefois, les premières bâtisses qui la bordent ne sont pas antérieures au XIXème siècle, construites vraisemblablement dans le mouvement d'urbanisation entraîné par l'église. La mitoyenneté et l'alignement parfait créent l'unité de cet ensemble aux gabarits en escalier.



9. Trottoirs en pavés, rue de France, face au n° 8.

Il existe une intéressante harmonie entre le bâti et l'espace qui est donnée par l'utilisation d'un matériau semblable pour la construction et pour le trottoir; la continuité est totale entre espaces privatif et public. Le trottoir est agrémenté de quelques éléments qui le valorisent davantage encore : le banc en pierre bleue, le bac de réception d'eau, le petit parterre.



10. Ancienne maison communale.

Située à proximité de l'église, l'ancienne maison communale constitue avec celle-ci un point de ralliement. Sur le plan architectural, l'édifice s'inspire plus de l'habitat privé que des traditionnelles maisons communales de la fin du XIX^{ème} siècle. Il est de proportions relativement modestes mais se distingue toutefois par le gabarit légèrement plus haut, le nombre élevé de travées (six) et la décoration soignée de la façade.

11. Détail d'une fenêtre de l'ancienne maison communale.

La façade est animée par d'élégants jeux de décors en briques de couleurs. Une frise de briques placées en dent de scie apparaît sous la corniche. Les linteaux bombés des fenêtres également en briques de couleurs reposent sur des éléments en pierre au profil courbe. Au centre, une clé en pierre taillée en pointe de diamant. Sous la tablette, un panneau de carreaux en terre cuite (malencontreusement détérioré, probablement lors du sablage).





12. Rue de Sartiau, n° 152.

Légèrement en retrait par rapport à la rue de Sartiau, cette bâtisse du XIXème siècle relève plutôt de la typologie rurale rappelant les origines anciennes du hameau de Leers. L'architecture est sobre, marquée par le rythme vertical des travées et mise en valeur par la clarté du badigeon blanc.



13. Porte du n° 152 rue de Sartiau.

Dans un sobre encadrement en pierre, porte ancienne en bois rehaussée de ferrures datées de 1855.



14. Rue Mathé n^{os} 3 et 5.

Maison basse ancienne comportant un noyau en moellons et rehaussée d'un demi-niveau en briques et de nouveaux percements. La pose d'un badigeon, comme on le faisait autrefois, permettrait d'uniformiser l'ensemble.



15. Entrée de la ferme Bastin, rue Bastin.

La ferme Bastin située dans l'axe de voirie du même nom offre un fond de perspective particulièrement intéressant par son équilibre de part et d'autre des deux pilastres d'entrée.



16. Ferme Bastin.

Cette ferme constitue l'un des plus intéressants témoins historiques du passé rural de Leers-et-Fosteau. Bien conservée, ce vaste ensemble clôturé date de la fin du XVIIIème siècle et était une dépendance de l'abbaye d'Aulne.



Le logis et les étables attenantes sont construits en briques sur un noyau en moellons, le tout étant harmonisé par la couche de chaux blanche. Celle-ci fait ressortir les encadrements de pierre des portes et des fenêtres. Le bâtiment est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



17. Rue Blampain vers rue Bastin.

Au détour de la rue Blampain, l'espace s'ouvre et laisse apercevoir les murs blanchis de la ferme Bastin.



18. Ancien portail d'entrée - ferme Bastin.

Dans le mur d'enceinte en moellons est intégré un remarquable portail en pierre de style Renaissance datant du XVIIème siècle ainsi qu'une porte en menuiserie ancienne.



19. Rue Coq d'Aousse : allée de tilleuls, mur, rambarde et banquettes en pierre.

Le côté est de la rue Coq d'Aousse présente un aménagement qui, pour être sobre, n'en est pas moins intéressant.



Aménagement du ruisseau en contrebas de la rue Coq d'Aousse.

Les points forts sont :

- le mur de briques coiffé de tuiles, son décrochement qui marque le passage du ruisseau de la Fontaine Claus;
- les arbres de taille moyenne, dans un rapport visuellement intéressant avec l'espace de la rue et la hauteur du mur;
- le mobilier : les petits bancs de pierre et la rambarde qui marque, elle aussi, la présence du ruisseau de la Fontaine Claus;
- l'escalier en pierre qui donne accès au ruisseau, en léger contrebas par rapport à la voirie, et couvert d'une voûte en briques et pierre;
- l'intérêt du fond de perspective.



20. Maison et jardin n° 1 rue Blampain

Cette maison basse en briques sur un soubassement en moellons, datant du XIXème siècle, est également rehaussée par un revêtement clair. Cette architecture sobre mais lumineuse s'inscrit dans un beau cadre de verdure. Le bâtiment est repris à l'Inventaire.



21. Rue Coq d'Aousse n° 12 : maison et jardin.

Cette vue, comme la précédente, montre deux exemples de valorisation de l'espace public par l'attrait qu'offre l'aménagement d'un jardin privatif visible de la rue. Ici, la qualité du muret en pierre mais également la perméabilité visuelle réussie qui améliore effectivement l'image de l'espace public.



22. Rue Seutin, vue d'ensemble vers le sud.

Cette vue traduit l'équilibre et l'harmonie régnant entre le bâti et l'espace, en particulier :

- l'effet légèrement courbe de la voirie plus harmonieux pour l'oeil humain que des espaces rectilignes trop rudes;
- les maisons basses en correspondance avec l'étroitesse de la rue;
- le mur qui marque l'alignement;
- les différents points de végétation qui ponctuent le cheminement;
- à l'arrière-plan, les deux pignons blanchis dont les versants de toitures respectent la pente traditionnelle; ils constituent un fond de perspective particulièrement intéressant.



23. Rue Seutin, façades en enfilade.

Un bel équilibre règne également dans l'agencement des volumes. Le front est mitoyen mais animé par les différents niveaux de toitures dont les pentes sont semblables. L'homogénéité est donnée par la succession des rythmes verticaux créés par les percements. L'édifice à l'avant-plan mériterait d'être badigeonné de manière à atténuer le contraste entre les briques et les pierres.

B. Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Rue de Sartiau, vers Erquelinnes.

La rue de Sartiau représente un cas typique de routes traversant une agglomération bâtie sans la respecter. On y « déboule » sans se rendre compte de l'entrée dans le village. Seuls quelques panneaux et des stries dans la route invitent l'automobiliste à ralentir, ce qu'il fait rarement, vu l'effet de véritable toboggan en ligne droite.

Améliorer la sécurité en renforçant la perception des entrées du village est indispensable.

Pour de nombreux habitants, cette rue représente un danger objectif pour les usagers.

2. Carrefour rues Bastin et de Sartiau.

Nous sommes ici en présence d'un aménagement type de carrefour beaucoup trop large qui ne correspond pas à la fonction des petites rues à circulation locale qu'il dessert.

Les véhicules roulent trop vite et les piétons s'y sentent en insécurité.

Un tel lieu pourrait être réaménagé en dégagant des espaces de trottoirs plus grands, permettant à la fois aux piétons de retrouver une plus grande sécurité et aux automobilistes de percevoir mieux le caractère local de la rue.





3. « Esplanade » rue Bastin face à une sortie de la ferme.

A l'arrière de la ferme Bastin, se trouvent de part et d'autre de la rue deux espaces inoccupés. Pour ce village dépourvu d'une réelle place publique, il serait intéressant de valoriser un tel lieu situé à l'écart de la circulation importante de la rue de Sartiau.
Des habitants souhaiteraient un petit aménagement en relation avec le home.



4. Entrée de la ferme Bastin, rue Bastin.

Nuée de câbles électriques dans les airs.... La photo met en évidence les dégâts visuels de leur présence abondante dans certains lieux.
En perdant son crépi, le bâtiment situé à gauche a également perdu ce qui faisait l'unité avec la ferme blanchie voisine.



5. Rue Coq d'Aousse.

Dans ce très intéressant aménagement, on peut regretter l'étroitesse des trottoirs qui risque un jour de poser problème. Il serait alors extrêmement malheureux que la réponse soit de couper les arbres « gênants », en guise de solution de facilité.

Des habitants regrettent le manque d'entretien du ruisseau qui engendre de mauvaises odeurs.



6. Habitat de type pavillonnaire, en marge du noyau villageois.

La construction selon le modèle actuel des lotissements présente plusieurs défauts que des plans de lotissement plus stricts pourraient éviter :

- la dispersion de l'habitat qui augmente les coûts d'équipements et de gestion (entretien des équipements, ramassage des déchets, service postal,...);
- le peu d'intégration des nouveaux habitants au village;
- la perte de paysages intéressants;
- la perte d'une pratique collective de l'habitat, entre autres par la situation des maisons au centre des parcelles et « protégées » par des haies permanentes;
- enfin, la banalisation de l'habitat, bien aligné et dont il est impossible de reconnaître des caractéristiques hennuyères, condrusiennes, limbourgeoises ou ardennaises.

4. Conclusions

Bien visible de la rue de Sartiau, le site du château-ferme de Leers-et-Fosteau représente un fleuron architectural et historique dont l'aura rejaillit sur toute l'entité, voire même au-delà. Son accessibilité explique en grande partie l'appréciation par la population locale.

On peut donc mettre en évidence le coup de pouce apporté par les propriétaires au niveau du développement touristique régional. Certaines formes d'encouragement à ce type d'initiatives de réaffectation de patrimoine ancien par une vocation commerciale bien intégrée au lieu permettraient leur multiplication.

Situé à l'écart, le noyau bâti ancien possède une qualité patrimoniale intéressante, tant dans la présence de certains bâtiments remarquables que dans les ambiances rurales bien préservées de certaines rues. Actuellement, cette perception est rendue difficile par la rue de Sartiau, traversée rapide du village sans visibilité du noyau d'habitat.

L'Inventaire reprend huit bâtiments des XVIIIème et XIXème siècles. Seul le château est actuellement classé.

- ***Les éléments intéressants sont :***

- **le château et son site** : remarquablement préservés, abritant une activité économique appropriée à son cadre et ouvert au public soit pour des visites, soit dans le cadre de manifestations plus importantes : marchés artisanaux, concerts,...;
- **les rues Seutin et Mathé** pour la préservation de leurs caractéristiques tant spatiales qu'architecturales : respect des cheminements, du relief, des alignements et gabarits; unité et harmonie entre espaces privé et public;
- **la rue Coq d'Aousse** qui offre, sur son côté est, un aménagement sobre et particulièrement réussi intégrant matériaux anciens et végétation en harmonie avec le passage voûté du ruisseau de la Fontaine Claus;
- **la présence de bâtiments remarquables** :
 - **l'église Saint-Nicolas**, ancien temple protestant lié l'histoire des seigneurs du Fosteau, créant un lien historique avec le château (à classer selon l'Inventaire);
 - **l'ancienne maison communale**, point de repère et d'identification comme patrimoine social et architectural, avec sa façade soignée en briques, formant un répondeur à l'église;
 - **la ferme Bastin**, bel exemple de ferme clôturée de la fin du XVIIIème siècle (à classer selon l'Inventaire).

- ***Les problématiques à améliorer sont :***

- **la rue de Sartiau** qui concentre de nombreuses problématiques spatiales à l'échelle du noyau bâti :
 - la rapidité des véhicules qui perçoivent mal la traversée d'une agglomération;
 - l'absence de perception visuelle des carrefours avec les rues de France, Mathé et Bastin, malgré leur grande largeur;
 - la largeur excessive de ces carrefours (surtout celui de la rue Bastin) qui ne correspond pas à la fonction de résidence de ces petites rues.

Tout concourt à faire de cette voirie une dangereuse barrière à la vie locale; de même, elle empêche la perception de l'unité du noyau bâti ancien : les bâtiments intéressants sont disséminés de part et d'autre.

- **l'absence d'une place** réelle comme lieu de rencontre et d'animation du village;
- **le dérochage des façades enduites** entraînant la perte des revêtements anciens et de l'homogénéité blanche des fronts bâtis;
- **la présence de lotissements** (rue de France, hameau de Tacfesse) dont les constructions ne s'intègrent pas suffisamment dans la typologie du bâti ancien et qui provoquent la dispersion physique du noyau villageois, dispersion coûteuse en équipements collectifs et engendrant la perte des relations sociales traditionnelles;
- **l'absence d'un cheminement de liaison menant du château à l'ancien hameau**, principalement la ferme Bastin et ses alentours, qui inviterait à leur découverte;
- **l'absence de protection des rues à caractère patrimonial** tant sur le plan des fronts bâtis que des aménagements spatiaux : rues Seutin, Mathé et Coq d'Aousse;
- **l'absence de classement pour l'église Saint-Nicolas.**